

# La politique de la mairie de Naples en matière de Communs

Mots-clés :  
**Communs, Foncier**



En 2007, les travaux de la **commission Rodotà** sur les Biens Publics ont permis d'introduire, au moins au niveau théorique, la catégorie juridique de bien commun à côté de celle de propriété publique. Cette commission, mandatée par le gouvernement Prodi (2006-2008), définit ainsi les « Biens communs » comme des biens contribuant aux droits fondamentaux et au libre développement de la personnalité humaine, d'appartenance collective placés en dehors du marché, du profit et de la concurrence. Il s'agit des biens qui doivent être gérés par un sujet public, mais avec la participation (dans la gouvernance) des citoyens, au niveau de la gestion comme au niveau des propositions et du contrôle.

Le **référendum national de juin 2011** sur la privatisation du service hydrique intégré amène 27 millions de citoyens italiens à se prononcer pour que l'eau soit considérée comme un bien commun et pour que la gestion publique du service de l'eau échappe au secteur privé et aux logiques du marché. Le terme « eau bien commun » devient alors largement usité en Italie.

La même année, Naples devient la première commune italienne à appliquer la volonté des électeurs exprimée dans ce référendum. Alberto Lucarelli est nommé **adjoint au Maire de Naples à l'eau publique et aux biens communs**, sur la base d'un accord qui prévoyait la transformation de la société anonyme ARIN qui gère la distribution de l'eau à Naples en Entreprise spéciale de droit public (EPIC). Après une large consultation locale, le Conseil municipal de Naples approuve le 26 octobre 2011 la transformation d'ARIN en EPIC sous le nom « **Acqua Bene Comune Napoli** ».

En parallèle, le Conseil municipal modifie le **Statut de la commune** en reconnaissant les biens communs « afin de protéger les générations futures ».

En Avril 2012, une délibération municipale crée le « **Laboratoire de Naples pour une Constituante des biens communs** ». Ce laboratoire réalise un inventaire cartographié des biens de la commune qui ont été abandonnés et qui sont actuellement inutilisés, en collaboration avec la direction du Patrimoine de la mairie et les associations de citoyens. Ce laboratoire organise également des concertations citoyennes et conseils thématiques dans l'objectif de rendre ces biens publics et privés abandonnés aux citoyens désireux d'y développer des projets collectifs d'utilité sociale économiquement viables. Pour exemple, dès mai 2012, un bâtiment abandonné et occupé par un groupe de professionnels de l'animation et de la culture « l'Ex Asilo Filangieri » (complexe de San Gregorio Armeno) est reconnu par le Conseil municipal de Naples comme un bien commun géré par une communauté ouverte et considéré comme un lieu d'expérimentation d'une démocratie participative dans le domaine de la culture. Plus récemment, en juillet 2016, la ville de Naples a attribué le statut de biens communs à sept lieux emblématiques qui constituaient des propriétés publiques mais qui ont fait l'objet d'occupations prolongées par des communautés après avoir été laissés à l'abandon. En conséquence, les communautés qui occupaient illégalement ces lieux en sont désormais reconnues co-gestionnaires avec la municipalité.

On voit ici une recherche d'équilibre institutionnel entre démocratie représentative et démocratie directe, à travers une co décision, autour d'une interprétation extensive du concept d'usage civique fondé sur la capacité d'auto-réglementation citoyenne. Les expérimentations de la commune de Naples complètent en ce sens les nombreuses initiatives réalisées, en Italie, dans l'esprit de la participation et de l'engagement citoyen à travers le concept d'**administration partagée**, qui trouve son fondement juridique dans la Constitution italienne.

**CONTACT: Benedetta Celati**, doctorante à l'Université Paris-Est Marne la Vallée et à l'université de Pise, [benedettacelati@gmail.com](mailto:benedettacelati@gmail.com)